



**BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE**  
**EUROSYSTÈME**

**ECB-PUBLIC**

Christine LAGARDE

Présidente

Madame Manon Aubry  
Membre du Parlement européen  
Parlement européen  
Rue Wiertz 60  
B-1047 Bruxelles

Francfort-sur-le-Main, le 25 novembre 2022

L/CL/22/242

**Objet : votre lettre (QZ-032)**

Madame la députée européenne,

Je vous remercie pour votre lettre, qui m'a été transmise par M<sup>me</sup> Irene Tinagli, présidente de la commission des affaires économiques et monétaires, dans un courrier daté du 28 octobre 2022.

Face au niveau toujours trop élevé de l'inflation dans la zone euro, le Conseil des gouverneurs de la BCE prévoit de continuer à relever les taux d'intérêt pour assurer un retour au plus tôt de l'inflation vers notre objectif de 2 % à moyen terme. Dans ce contexte, une coordination étroite des politiques monétaire et budgétaires est particulièrement importante.

Les politiques budgétaires peuvent amortir en partie le choc sur les prix de l'énergie, comme elles peuvent atténuer les effets immédiats du niveau élevé de l'inflation sur les ménages à faible revenu. Toutefois, pour limiter le risque qu'elles alimentent l'inflation, les mesures de soutien budgétaire destinées à protéger l'économie des effets des prix élevés de l'énergie doivent être temporaires et ciblées vers les plus vulnérables. Les autorités doivent également encourager la baisse de la consommation d'énergie et soutenir l'approvisionnement en énergie.

Les administrations publiques doivent par ailleurs conduire des politiques budgétaires démontrant leur engagement à réduire progressivement les ratios élevés de dette publique. Étant donné que les politiques budgétaires devront être consolidées avec le temps, les pays peuvent aussi devoir chercher de nouvelles sources de recettes fiscales et redéfinir leurs priorités en matière de dépenses. De manière générale, ces décisions doivent prendre en compte des considérations macroéconomiques et d'équité. En termes simples,

**Adresse**

Banque centrale européenne  
Sonnemannstrasse 20  
60314 Francfort-sur-le-Main  
Allemagne

**Adresse postale**

Banque centrale européenne  
60640 Francfort-sur-le-Main  
Allemagne

Tél. : +49-69-1344-0  
Télécopie : +49 69 1344 7305  
Site Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

si les personnes dans le besoin sont soutenues par une hausse de la fiscalité, les effets sur l'inflation sont moins forts qu'en cas d'augmentation des déficits. De plus, certaines industries ou certaines entreprises peuvent afficher une très bonne santé financière, en dépit du choc sur l'énergie.

À cet égard, nous accueillons favorablement la déclaration de l'Eurogroupe du 3 octobre 2022 sur les mesures de politique monétaire adoptées face au niveau élevé des prix de l'énergie et aux tensions inflationnistes, selon laquelle les mesures budgétaires prises pour soutenir ceux qui pâtissent le plus des prix élevés de l'énergie, ainsi que le financement de ces mesures, devraient être conçues de manière à ne pas aggraver les tensions inflationnistes<sup>1</sup>. Dans le même temps, les politiques fiscales sont la prérogative des États membres de l'Union européenne, et nous ne faisons pas de commentaires sur les caractéristiques concrètes, par exemple les taux ou les assiettes, des mesures relatives aux recettes fiscales débattues dans les différents pays en vue de financer le soutien lié à l'énergie. De plus, des politiques structurelles doivent être conçues de manière à permettre un relèvement du potentiel de croissance et des capacités d'offre de la zone euro et la consolidation de sa capacité de résistance, contribuant ainsi à une atténuation des tensions à moyen terme sur les prix. La mise en œuvre rapide des plans d'investissement et de réformes structurelles prévus dans le cadre du programme « Next Generation EU » contribuera largement à la réalisation de ces objectifs.

En principe, les systèmes fiscaux nationaux doivent être favorables à une croissance économique durable venant appuyer le développement économique. Cela signifie également que les changements apportés aux politiques fiscales devraient prendre en compte leurs effets sur l'investissement privé, qui contribue fortement à la croissance et à la création d'emplois sur le long terme tout en constituant une composante essentielle des transitions écologique et énergétique.

Je vous prie d'agréer, Madame la députée européenne, l'expression de ma considération distinguée.

[signature]

Christine Lagarde

---

<sup>1</sup> Cf. communiqué de presse « déclaration de l'Eurogroupe sur les politiques budgétaires adoptées face au niveau élevé des prix de l'énergie et aux tensions inflationnistes », disponible (en anglais uniquement) sur le site Internet du Conseil européen, à l'adresse : <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2022/10/03/eurogroup-statement-on-the-fiscal-policy-response-to-high-energy-prices-and-inflationary-pressures/>.